

POLITESSE ET TYPOLOGIE DES TEXTES

Giuseppe Manno

Université de Zurich

Abstract: It is necessary to extend the basic principles of the theories of politeness to the analysis of written discourse, for a description of its form and function within contexts others than face-to-face interaction will provide us with a better overall understanding of this complex phenomenon. Texts may be viewed as *macro-speech acts*. They may be classified according to the hierarchically superior speech act which they serve to accomplish. Now, as most of the speech acts are potentially face-threatening (*FTAs*), texts may be considered *macro-FTAs*. However, we note that if speakers usually abide by politeness principles, in certain settings they are considerably restricted or they even become ineffectual. The aim of this paper is twofold: to distinguish "polite" from "non-polite" genres and to determine the factors which arouse politeness concerns in a given discourse genre.

Keywords: politeness, FTA, genres, speech acts, macro-speech acts.

1. INTRODUCTION

Grâce aux travaux fondateurs de Lakoff (1977), Brown et Levinson (1978, 1987), Leech (1983), l'étude de la politesse s'est constituée en discipline autonome de la pragmatique. On doit à Brown et Levinson (1978, 1987=BL) la première théorie linguistique cohérente de la politesse. Pour ces auteurs, la politesse apparaît comme le moyen permettant la préservation mutuelle des deux faces des interactants. Cela dit, un vaste pan de l'expérience quotidienne se passe très bien des règles de la politesse. En cas d'urgence, de conflit interpersonnel, de détournement ludique des rituels, etc. la politesse cesse en effet d'être de mise (Kerbrat-Orecchioni, 1992: 254ss.). Or, si dans la plupart de ces cas, la suspension de la politesse est un comportement qui ne passera pas inaperçu, l'analyse d'un certain nombre de textes directifs à finalité pratique (rappels de paiement, recettes de cuisine, circulaires ministrielles, etc.) nous porte à croire que dans certains genres cette suspension n'est pas marquée: p. ex., le rédacteur d'une recette de cuisine, d'un mode d'emploi ou d'un décret ministériel a la possibilité d'utiliser des formes directes (impératif, infinitif) sans risquer de froisser la face de personne.

Dans ce qui suit, nous allons tenter, d'une part, d'identifier un certain nombre de genres dans lesquels la politesse n'est pas pertinente et, d'autre part, d'expliquer pourquoi cette suspension est non marquée. Comme les premières études qui s'interrogent sur les limites de la politesse portent exclusivement sur l'interaction en face-à-face (Lakoff, 1989; Holmqvist et Andersen, 1987), nous allons nous pencher sur un certain nombre de genres écrits. La fonction de la politesse dans des contextes autres que celui de l'interaction en face-à-face contribuera sans doute à une meilleure compréhension globale de ce phénomène extrêmement complexe.

2. LA THÉORIE DE LA POLITESSE DE BROWN ET LEVINSON

La théorie de la politesse de BL est bien connue. Voilà pourquoi nous n'en rappellerons que les points essentiels. En reprenant les notions de *face* et de *territoire* (Goffman, 1973, vol. 2, chap. 2; Goffman, 1974: 9), BL postulent que tout acteur social est investi d'une face *négative* (les possessions territoriales au sens large du terme) et d'une face *positive* (le narcissisme de l'individu, l'idée de soi à laquelle l'on tient). Dans toute interaction, les faces sont mises en présence, et la plupart des actes de discours sont menaçants pour l'une et/ou l'autre des quatre faces des interlocuteurs; d'où l'expression *Face Threatening Acts* (=FTA). Or, tout individu est guidé par le désir de préservation de chacune de ses deux faces (*face as want*): d'un côté, il essaie de défendre le territoire personnel et, de l'autre, il veut être reconnu et apprécié par les autres. Le moyen permettant de résoudre la contradiction inhérente à la volonté des interlocuteurs de s'auto-préserver, d'une part, et d'éviter de heurter les deux faces d'autrui, d'autre part, est appelé par Goffman *face-work*, terme qu'il est convenu de traduire en français par *travail de figuration* (1974: 15). Pour BL, les participants y parviennent en mettant en œuvre diverses stratégies de politesse qu'ils regroupent en cinq super-stratégies.

Bien qu'on puisse lire chez BL que seuls "some acts intrinsically threaten face" (1987: 60), leur ouvrage donne l'impression que pratiquement *tous* les actes sont des FTAs *intrinsèques*. Pour preuve, même là où il est question des instructions contenues dans les modes d'emploi ("Add three cups of flour and stir vigorously"), BL voient des inférences permettant à l'allocutaire (=A) de reconnaître que, malgré la formulation directe, le locuteur (=L) se soucie de sa face (1987: 97). Or, s'il est vrai que "a great deal of the mismatch between what is 'said' and what is 'implicated' can be attributed to politeness" (BL, 1987: 2-3), le fonctionnement de la communication ne se ramène pas au seul problème de la politesse. La sur-évaluation des considérations relatives aux faces tient sans doute au fait que pour BL "la vie sociale ne serait faite que de menaces potentielles, que l'on pourrait au mieux éviter ou neutraliser" (Kerbrat-Orecchioni, 1992: 176). BL exposent d'entrée en jeu et avec netteté la vision pessimiste, voire paranoïde de l'interaction qui sous-tend leur modèle (cf. Lavandera, 1989). Selon eux, le rôle fondamental de la politesse est de réguler l'agressivité latente accompagnant inévitablement toute interaction:

"the problem for any social group is to control its internal aggression while retaining the potential for aggression both in internal social control and, especially, in external competitive relations with other groups [...] politeness, like formal diplomatic protocol (for which it must surely be the model), presupposes that potential for aggression as it seeks to disarm it, and makes possible communication between potentially aggressive parties" (1987: 1).

BL ont hérité leur vision outrageusement pessimiste de l'interaction de Goffman. Le sociologue américain postule en effet que le désir de défendre son territoire personnel et celui d'être reconnu et apprécié par les autres sont des exigences difficilement conciliaires, car pour reconnaître autrui et être reconnu, on doit ouvrir la voie à des intrusions territoriales de part et d'autre (Goffman, 1974: 65). Dans cette optique, on ne saurait s'étonner de constater que non seulement les actes de discours particulièrement dérangeants (les questions indiscrettes, les critiques, les requêtes, etc.), mais également les signes d'intérêt envers autrui sont potentiellement des FTA pour l'une et/ou l'autre des quatre faces des interlocuteurs. Bref, si tout acte peut être considéré comme un FTA potentiel, cela signifie que les considérations relatives aux faces sont en principe toujours opératoires. Cette impression a été alimentée par le fait que la théorie de la politesse s'est essentiellement développée dans le cadre des interactions

en face-à-face, et plus particulièrement dans celui des conversations ordinaires. Etant donné la nature éminemment relationnelle de ces situations communicatives, le respect de la politesse y est primordial (Lakoff, 1989). Pourtant, il serait naïf de penser que la politesse est de mise à toute occasion:

“The rules of politeness are effective only up to a certain point: when a real danger of injury (physical, mental or economic) looms, the rules of politeness are ineffectual” (Lakoff, 1977: 96).

En fait, les linguistes commencent à s’interroger sur les “limites” des règles de la politesse.

3. LA SUSPENSION DE LA POLITESSE

3.1 *Les différents cas de figure*

Les causes de la suspension de l’exercice des règles de la politesse sont multiples. La suspension peut être provoquée par des causes de force majeure. On rapporte souvent l’histoire du simple soldat qui donne des instructions, sur un ton énergique, à ses supérieurs pour sauver la vie d’un officier. BL eux-mêmes reconnaissent que la formulation *bald-on-record* est parfaitement acceptable en cas d’urgence extrême ou de désespoir (p. ex., *au secours!*). Comme dans ces situations la primauté de l’efficacité communicative sur le respect de la politesse est reconnue par tous les interlocuteurs, L ne risque pas d’encourir de sanctions de la part de A s’il ne ménage pas la face de celui-ci (BL, 1987: 62, 95s.).¹ Un autre type de violation involontaire des règles de la politesse est représenté par les gaffes, les faux-pas, les impairs, etc. Comme l’offense semble inconsciente — en effet, elle est due surtout aux enfants et aux locuteurs issus d’autres cultures, — l’on est disposé à fermer les yeux sur cette transgression.

Signalons en outre deux catégories ayant pour propriété commune de décevoir volontairement l’attente d’un comportement poli. Ce comportement représente une déviation délibérée de “from whatever counts as politic in a given social context” (Kasper, 1990: 208). En premier lieu, l’omission ou l’oubli d’un rituel attendu (p. ex., salutation, faire-part, condoléances) devient une menace potentielle pour A. Ainsi Leech écrit-il que “if you have an opportunity to congratulate *h* on his 100th birthday, you should do so” (1983: 105). Le deuxième cas de figure est constitué par la réalisation non atténuée et/ou durcie d’un FTA (requête, critique, etc.). Le conflit interpersonnel représente l’exemple le plus frappant du comportement perturbant l’équilibre social dans la mesure où les acteurs sociaux non seulement ne soucient plus de la préservation mutuelle des facès, mais ils vont jusqu’à les attaquer (injures, insultes, etc.). Finalement, à en croire Lakoff (1989), dans le milieu judiciaire ainsi que pendant les séances de thérapie, etc. la politesse est sujette à des restrictions considérables. Les attaques *ad personam* devant les tribunaux américains peuvent être sinon systématiques du moins parfaitement normales. L’abolition du souci de préservation de la face de l’accusé est fonctionnelle dans la mesure où elle est déterminée par la recherche inconditionnelle de la vérité.

Or, si dans la plupart des cas mentionnés ci-dessus la suspension de la politesse est un comportement marqué qui ne passera pas inaperçu,² dans certains genres ou situations communicatives, l’inopérativité des considérations relatives aux faces est plutôt la règle que l’exception. Ainsi le rédacteur d’une recette de cuisine, d’un mode d’emploi, des directives pour la rédaction des travaux de séminaire, etc. a-t-il la possibilité d’utiliser l’impératif ou l’infinitif sans devoir se soucier de la face de personne.

¹ Par exemple, dans les carlingues des avions le degré d’atténuation des requêtes que les membres de l’équipage s’adressent diminue sensiblement dans les situations particulièrement dramatiques (Linde, 1988). De même, les animateurs des jeux télévisés mettent à mal les règles de la politesse quand il y va du respect des règles du jeu (Manno, 1995).

² Tout comportement marqué ne doit pas être automatiquement perçu comme impoli. Il est légitime de

Recette de cuisine

Faites fondre le beurre à feu doux. Mélangez le lait, la farine, le beurre fondu et le Roquefort Société émietté, assaisonnez de sel et de poivre [...] (Tourte au Roquefort, Air France).

Mode d'emploi

Cuisson: 7 à 9 mn. Faire bouillir 2 litres d'eau salée additionnée d'une cuillère à soupe d'huile. Plonger les Ravioloni dans l'eau frémissante pendant 7 minutes si vous les aimez fermes ou 8 minutes si vous les préférez tendres. Egoutter. Servir avec une noix de beurre ou une sauce de votre choix ou encore ajouter 3 cuillères à soupe de crème fraîche liquide (ou 1 c de crème épaisse). Bien mélanger. Servir très chaud.

Directives pour la rédaction des travaux de séminaire:

La version écrite des travaux de séminaire *devra* être prête une semaine avant la séance à laquelle la présentation orale est prévue. Cela permettra de décider, en collaboration avec le professeur, quelles parties du travail *seront* présentées au cours de la séance. Nous rappelons par ailleurs que le travail *doit* comporter environ 20 à 30 pages. Pour la rédaction, on *observera* les directives données en annexe [...].

Cette suspension est donc non-marquée dans la mesure où les conventions partagées font que le travail de figuration qui est censé compenser d'habitude la menace potentielle pour telle ou telle face n'est pas attendu. On objectera que si l'on conclut à la suspension de la politesse à partir de la présence de formes directes telles que l'impératif, on se fie aux équations approximatives du type "forme directe = forme impolie", "forme indirecte = forme polie". Cela reviendrait en même temps à considérer que la politesse n'est opératoire que là où les formes verbales sont atténuées (p. ex., *pourrais-tu me passer le sel s'il te plaît?*). Or, bien que le recours aux procédés d'atténuation soit un indice sûr du fait que L considère qu'il est en train d'accomplir un FTA, nous sommes bien conscient du fait qu'il ne saurait y avoir de relation univoque entre les marques linguistiques et l'opérativité de la politesse. D'une part, l'on peut se montrer soucieux des faces sans que cela doive forcément se manifester par des marques explicites du travail de figuration (cf. Watts, 1989: 131s.; Penmann, 1990: 16ss.).³ D'autre part, le recours à l'impératif peut également renvoyer à un FTA non atténué (p. ex., une requête non adoucie), à un acte valorisant pour la face (offre, recommandation, etc.), à la proximité entre les interactants, etc.⁴ Finalement, on pourrait expliquer le recours 'normal' dans ces genres aux formes directes par le fait que la menace que représente l'acte en question est très réduite. Le choix de telle stratégie plutôt que telle autre est déterminé par le degré de gravité du FTA. En effet, les théoriciens de la politesse s'accordent pour dire que la compensation du FTA par des activités symboliques de 'réparation' correspond en principe à la gravité de la menace (cf. Goffman, 1973). Selon le *balance principle*, à une grande menace devrait correspondre soit l'évitement du FTA, soit le recours à la politesse *négative* (p. ex., *Pourrais-tu fermer la porte?*) ou aux stratégies *off-record* (p. ex., *Il fait froid*), alors qu'une menace inconsistante devrait permettre l'accomplissement non atténué du FTA (p. ex., *Ferme la porte!*).

BL proposent de calculer le degré de la menace par une formule additive à trois facteurs: $Wx = D(S,H) + P(H,S) + Rx$. Cette formule dit que l'on s'attend à ce que les interlocuteurs se montrent l'un envers l'autre d'autant plus polis qu'ils sont moins familiers (D), que le statut de L envers A est plus nettement inférieur (P), et que le coût que comporte l'action est grand (R).⁵ Par conséquent, on pourrait admettre que le recours à des formes non atténuées, p. ex., dans un mode d'emploi tient, d'une part, au pouvoir du scripteur face à A qui se met en position d'infériorité et, d'autre part, au bénéfice potentiel que A peut tirer de l'exécution des instructions (cf. BL, 1987: 98).

penser plutôt que lorsque le procureur lance des attaques à l'accusé, l'opposition poli/impoli n'est pas pertinente du moment que la cause de la suspension de la politesse est justifiée par la recherche de la vérité.

³ Pour rendre compte de l'absence des stratégies explicites de politesse, Watts a proposé la notion de *politic verbal behavior*: "polite verbal behavior must be embedded within a more fundamental one of politic verbal behavior" (1989: 131).

⁴ Les recommandations des guides gastronomiques ne présentent pas de marques formelles de politesse. En fait, ces actes ne doivent pas être atténués du moment qu'ils sont accomplis dans l'intérêt de A.

⁵ Cette formule est loin de faire l'unanimité (cf. la "bulge theory" de Wolfson (1988); Jorgensen (1996)

On pourrait également avancer que la finalité du mode d'emploi consiste justement à mettre A en état de manier le produit de la manière la plus efficace possible (Göpferich, 1995: 43). Or, certains auteurs considèrent que la clarté pragmatique des messages est une manifestation essentielle de la politesse dans la mesure où elle épargne à A une perte de temps (Lakoff, 1977: 96s.; Blum-Kulka, 1987: 131). Cependant, la réponse à la question de savoir si dans le mode d'emploi la politesse n'est pas opératoire dépend en fin de compte de la façon dont on envisage le rapport entre la politesse et la clarté, c'est-à-dire entre le Principe de Coopération et le Principe de Politesse (Lakoff, 1977; Leech, 1983; Grice 1975). Si l'on peut affirmer que le premier principe relève du niveau du "contenu" et le dernier du niveau relationnel (cf. Kerbrat-Orecchioni, 1992: 250), leur articulation n'est pas sans poser des problèmes.⁶ Il nous semble pourtant difficile d'admettre que le Principe de Coopération est inclus dans le Principe de Politesse.

Ces explications nous paraissent donc insatisfaisantes. Pour l'instant, il suffira de relever que la possibilité de recourir à l'infinitif est un indicateur du fait que les faces des interactants ne sont pas vraiment "engagées". Il semble judicieux d'admettre qu'il est possible de porter un jugement sur le degré de politesse d'un énoncé seulement dans les situations ou dans les genres où la politesse est effectivement attendue. Or, si le rédacteur d'une recette de cuisine recourt à des formes directes, il ne risque pas de paraître impoli. Ce comportement peut être perçu tout au plus comme approprié/inapproprié. Pour preuve, on rappellera que la rhétorique interactionnelle repose en principe sur l'atténuation des FTA et sur l'intensification des actes polis:

"Negative politeness consists in minimizing the impoliteness of impolite illocutions, and positive politeness in maximizing the politeness of polite illocutions" (Leech, 1983: 83s.).

Or, les stratégies relevant de la politesse négative ou positive n'ont pas de prise sur les instructions des recettes, des modes d'emploi, etc. Ainsi Raible (1987) propose-t-il comme critère de reconnaissance des actes de discours (directifs) impliquant la politesse le test de compatibilité avec le questionnement par *Puis-je vous X?* Si la formulation d'une requête (*Puis-je vous demander de bien vouloir me rembourser?*) est compatible avec cette formule donnant l'option de refus, il n'en va de même pour les instructions (**Puis-je vous demander d'ajouter l'ail haché?*). Pour cette raison, il est raisonnable d'admettre que ces actes de discours sont neutres à l'égard de la politesse.⁷

Nous ne sommes d'ailleurs pas les premiers à vouloir battre en brèche le postulat selon lequel la politesse serait toujours opératoire et, de surcroît, qu'elle constituerait par définition le comportement non marqué.⁸ Ainsi Kasper préconise-t-elle l'étude de *l'absence non marquée de la politesse* (1990: 213). En outre, les travaux empiriques de Lakoff (1989, 1990) nous ont révélé que la politesse n'est pas également pertinente dans tous les genres, mais qu'elle dépend fortement des conventions qui leur sont inhérentes. Lakoff va jusqu'à proposer une tripartition des énoncés, en admettant qu'il y a des situations communicatives dans lesquelles les règles de la politesse ne sont pas attendues (1989: 103):

"Let us call 'polite' those utterances that adhere to the rules of politeness whether or not they are expected in a particular discourse type; 'non-polite', behavior that does not conform to politeness rules, used where the latter are not expected; and 'rude', behavior that does not utilize politeness strategies where they would be expected, in such a way that the utterance can only be or most plausibly interpreted as intentionally and negatively confrontational" (Lakoff, 1989: 103, je souligne).

Finalement, Weinrich (1986: 10), qui estime que la politesse est omniprésente et normale dans la communication, admet toutefois que les langues de spécialité font exception. La constatation de la pertinence ou non de la politesse comme étant une conséquence des conventions inhérentes à tel ou tel genre discursif ne représente pourtant qu'un point de départ. Il faut tenter

dissocie la distance sociale de la sympathie que L ressent pour A).

⁶ Pour une discussion des trois conceptions relatives à l'articulation de ces deux principes, voir Kerbrat-Orecchioni (1992: 250ss.).

⁷ Il en va de même pour les commandements institutionnels (**Puis-je vous ordonner de marcher?*).

⁸ Bien que Kerbrat-Orecchioni (1992: 254) pense que la politesse peut être momentanément suspendue, elle estime malgré tout que le respect de la politesse représente le comportement non marqué.

au contraire de dégager les facteurs ayant déterminé la suspension systématique de la nécessité du travail de figuration.

3.2 Premières tentatives pour cerner le problème

Les explications qui ont été proposées à ce sujet sont à notre avis approximatives. Quoique Leech (1983, 105) postule l'existence de deux types d'actes pour lesquels la politesse n'est pas opératoire, il écrit, curieusement, que la politesse n'est pas pertinente dans la plupart des genres *écrits*. Or, s'il est vrai que dans notre corpus un nombre élevé de genres écrits ne présentent pas de marques explicites renvoyant au travail de figuration, nous objecterons avec Brown et Yule:

"Whereas [...] written language is, in general, used for primarily transactional purposes, it is possible to find written genres whose purpose is not primarily to inform but to maintain social relationships — 'thank you' letters, love letters, games of consequences, etc." (1983: 4).

En reprenant la distinction entre *discours interactionnel* et *discours transactionnel*, Lakoff (1989) et Kasper (1990) proposent de diviser les *genres* en deux catégories, qui se distribuent sur un continuum qui va de l'absence totale de la politesse dans les formes les plus radicales du discours transactionnel à la prédominance de la politesse dans les discours interactionnels prototypiques. De l'avis de Lakoff, comme les stratégies de politesse sont destinées à faciliter l'interaction, plus le discours est perçu comme transactionnel, moins la politesse est opératoire:

"it stands to reason that the more interactive a type of discourse is, the more it will require adherence to politeness rules. Conversely, the more a discourse type is designed for the sharing of information, the less important politeness will be, and the less it will be an integral part of the system" (1989: 102).

Cependant, s'il est vrai que les recettes de cuisine, les modes d'emploi, etc. sont des genres transactionnels, et s'il est vrai que le besoin de clarté prime sur les soucis des faces, nos premières analyses nous suggèrent que cette corrélation n'est guère satisfaisante. En effet, Bilbow (1995) émet des doutes quant à l'équation "discours transactionnel = non-pertinence de la politesse":

The former may be tipified by more directness (and less attendance to the hearer's face-wants); the latter may commonly contain more indirectness and sensitivity to the relationship between the speaker and the hearer. However, it is important not to attribute a direct cause-and-effect relationship between the nature of the discourse and directness (Bilbow, 1995: 47).

Il suffit à ce propos de considérer que dans la correspondance commerciale, qui relève du discours transactionnel, la politesse ainsi que les aspects relationnels sont fondamentaux (Yli-Jokipii, 1994; Bargiela-Chiappini et Harris, 1996).

3.3 Une nouvelle tentative: la fonction communicative des genres

Au vu du caractère approximatif de ces corrélations, nous nous proposons de commencer par prendre en compte la *fonction communicative* de tel ou tel genre. À notre avis, la nature plus ou moins transactionnelle du genre dépend effectivement de sa fonction communicative, c'est-à-dire du problème communicatif qu'il est appelé à résoudre (Günthner et Knoblauch, 1995). Le texte, en tant qu'actualisation d'un genre donné, doit être vu comme le moyen complexe censé résoudre le problème communicatif qui se pose concrètement à un acteur social à un moment donné. En effet, tous les problèmes communicatifs de la vie pratique ne peuvent être résolus par l'énonciation d'un seul énoncé (Rolf, 1993: 128ss.; 308; Hindelang, 1978: 21).

Cette conception fonctionnelle des genres s'accorde bien avec le concept de *hiérarchie illocutoire*, développé plus récemment par des linguistes tels que Brandt et Rosengren (1992), Rolf (1993), Motsch (1996), etc. Dans cette optique, il faut considérer le texte écrit comme une séquence cohérente et hiérarchisée d'actes de discours, séquence qui est constituée d'au moins

un *acte dominant* (AD) dont dépendent un ou plusieurs *actes subsidiaires* (AS).⁹ La fonction des AS est de rendre l'AD soit plus compréhensible soit plus acceptable (Rosengren, 1987: 28; Brandt et Rosengren, 1992: 15). Nef considère le texte écrit comme un *macro-acte de discours* (1980). Par exemple, les lettres de refus contiennent à part l'AD une variété d'actes de discours qui, de surcroît, appartiennent à des types illocutoires différents (remerciements, promesses de toutes sortes, etc.; cf. Manno à paraître). Mais il s'agit d'actes de discours servant à étayer l'AD:

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre me demandant un poste de professeur d'Espagnol pour la prochaine rentrée scolaire. Je vous remercie de m'avoir proposé votre candidature. N'ayant pas de poste disponible, je regrette de ne pouvoir vous offrir un service, mais je garde vos références pour le cas où une place ou une suppléance serait à pourvoir.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur

Un macro-acte véhicule, dans le cas idéal, une seule valeur illocutoire correspondant en gros au résumé, à la perception globale qu'on a du texte. Cette valeur globale est marquée en règle générale par l'AD lorsqu'il figure dans le du texte. Rolf (1993) a proposé sur cette base une *classification fonctionnelle des textes à finalité pratique*. En se fondant explicitement sur la théorie des actes de discours (Searle 1969 et 1979; Searle et Vanderveken, 1985), Rolf distingue cinq types de textes (p. ex., les prévisions météorologiques sont des types de textes assertifs, les rappels de paiement sont des types de textes directifs, etc.).

Ajoutons en outre que les relations entre les différents actes de discours du même texte peuvent être de deux natures: soit ils forment des séquences linéaires, soit des hiérarchies. La lettre de refus que nous venons de voir illustre la hiérarchisation. La linéarisation convient dans le cas des instructions des recettes de cuisine, des modes d'emploi, etc. Ce sont des séquences énumératives avec réitération sinon du même AD, du moins d'actes ayant le même but illocutoire. Chaque instruction de la recette de cuisine est en quelque sorte un AD au moment où l'on en arrive à cette phase de la préparation du plat.¹⁰

Cela dit, s'il est vrai que la valeur illocutoire globale du texte est déterminée par la force illocutoire de l'AD, alors il est licite d'admettre qu'en s'interrogeant sur le type de menace potentielle que représente l'AD pour l'une et/ou l'autre des quatre faces des interlocuteurs, on pourra déterminer le type de menace pour les faces des interlocuteurs que comporte le texte lui-même. Ainsi, la force illocutoire globale d'une lettre de refus adressée à des candidats correspond en gros à celle d'un acte de refus. Par conséquent, tant dans le premier que dans le deuxième cas, il s'agit d'un FTA pour la face positive de A. Pourtant, comme nous l'avons suggéré plus haut, tous les actes ne sauraient représenter une menace pour telle ou telle face des interactants.

4. POUR UNE VISION PLUS NUANCÉE DES ACTES DE DISCOURS DU POINT DE VUE DE LA POLITESSE

La tripartition des énoncés proposée par Lakoff (1989: 103) que nous venons de voir (*polite*, *non-polite*, *rude*) représente un premier pas dans la bonne voie. Pourtant, comme cette tripartition est fondée sur l'effet qu'un texte peut déclencher sur la base des attentes qu'il crée, la notion de *non-polite* s'applique plutôt aux énoncés actualisés. Or, comme nous l'avons énoncé plus haut, il semble judicieux d'admettre qu'on peut paraître poli ou impoli seulement dans les situations communicatives ou dans les genres où la politesse est effectivement

⁹ D'ailleurs, van Dijk (1977) a proposé la même notion pour l'interaction en face-à-face.

¹⁰ Reste à savoir s'il est licite d'admettre, comme le fait Göpferich (1995), l'existence d'un acte hiérarchiquement supérieur *abstrait* coïncidant avec la dénomination du genre.

attendue. Voilà pourquoi il faut dissocier, à notre avis, la nature *potentielle* de l'acte ou du genre de la perception que l'on peut avoir de sa réalisation *effective* (*poli*, *impoli*, *hyperpoli*, *approprié*, *inapproprié*, etc.). En reprenant et en conciliant les différentes propositions des auteurs qui ont développé leur propre modèle de la politesse (Leech, 1983)¹¹ ou ceux qui ont tenté d'apporter des aménagements au modèle de BL (Kerbrat-Orecchioni, 1992, 1997; Austin, 1987), nous distinguerons donc 5 types d'actes illocutoires auxquels correspondent autant de types de genres. Nous nous fondons à cet effet sur les *conditions de réussite* des actes de discours (but illocutoire, conditions préparatoires, mode d'accomplissement, etc.) (Searle 1972; Searle, 1982; Vanderveken, 1988; Hindelang, 1978).¹²

Tableau 1. Les différents types d'actes et de genres du point de vue de la politesse

		acte	genre
FAA (=face attacking acts)	menacer, accuser, insulter, etc.		lettre comminatoire, pamphlet, polémique, insulte, lettre de rupture, etc.
FTA (=face threatening acts)	demandeur, faire une requête, critiquer, etc.		rappel de paiement, demande de prêt, critique, etc.
actes hybrides (FTA et FFA à la fois)	offrir, inviter, conseiller, etc.		lettre d'invitation, offre commerciale, etc.
FFA (=face flattering acts)	saluer, remercier, féliciter, etc.		faire-part, condoléances, vœux et souhaits, hommage, laudatio, etc.
FNA (=face neutral acts)	instruire, commander, baptiser, condamner, etc.		recette de cuisine, mode d'emploi, instructions pour la publication, etc.

Disons d'emblée que si pour les FNA et les FAA la politesse n'est pas pertinente, cette suspension se présente dans les deux cas dans un sens complètement différent. Contrairement à celui qui donne des instructions, quelqu'un qui accomplit des FAA délaisse le comportement social jugé correct du moment qu'il inflige à A une blessure narcissique ou qu'il indique ne pas se soucier de ses sentiments, etc. Mais en quoi consiste la différence entre les FTA et les FAA?¹³ Alors que BL ne font aucune différence entre "orders and requests [...] criticism, contempt or ridicule, complaints and reprimands, accusations, insults" (1987: 66), Leech est beaucoup plus nuancé. Il distingue notamment les actes *potentiellement* menaçants mais 'réparables' (p. ex., la requête) et les actes *intrinsèquement* menaçants et partant 'irréparables' (p. ex., la menace, l'accusation, l'insulte, etc.). En effet, bien que la force illocutoire d'une requête soit potentiellement menaçante pour la face négative de A, la menace peut être sinon neutralisée, du moins atténuée si elle s'accompagne de la formulation appropriée (*pourriez-vous me passer le sel, s'il vous plaît?*). Yule (1996) propose fort à propos la notion de *face saving acts* (FSA) pour désigner un FTA atténué:

"If a speaker says something that represents a threat to another individual's expectations regarding self-image, it is described as a *face threatening act*. Alternatively, given the possibility that some action might be

¹¹ Leech (1983: 104) a proposé une quadripartition des actes de discours en se fondant sur le rapport entre la "fonction illocutoire" ("illocutionary function") et le souci de garder une relation interpersonnelle harmonieuse ("social goal of establishing and maintaining comity").

¹² Vanderveken postule que chaque force illocutoire peut être divisée en six composantes (but illocutoire, condition sur le contenu propositionnel, conditions préparatoires, condition de sincérité, mode d'accomplissement du but illocutoire, degré de puissance) qui servent à déterminer ses conditions de succès et de satisfaction (1988: 107). Dans la version de Searle (1969, trad. 1972), seules les quatre premières conditions étaient nécessaires pour la réussite d'un acte illocutoire.

¹³ FAA s'inspire de la dénomination *face attack acts* proposée par Austin (1987), mais notre définition de FAA correspond plutôt à celle que Leech (1983) propose pour ses *conflictive acts* (cf. plus bas).

interpreted as a threat to another's face, the speaker can say something to lessen the possible threat. This is called a face saving act" (Yule, 1996: 61).¹⁴

Cela n'est pourtant jamais le cas d'une insulte, d'une menace, etc. qui par définition sortent du comportement consensuel et du respect réciproque: "politeness is out of question, because conflictive illocutionary are, by their very nature, designed to cause offence" (Leech, 1983: 105). Qui plus est, insulter ou menacer quelqu'un de manière polie serait agrammatical, voire une contradiction dans les termes, car pour les FAA le jugement de politesse est difficilement opératoire. De fait, le test avec la formule donnant l'option de refus (Raible 1987) indique que le chantage 'poli' donne lieu au cynisme (**Puis-je vous demander de préparer un million de francs, si vous voulez revoir votre fils?**).

Avant de nous concentrer sur les FNA, disons quelques mots sur les FFA et sur les actes hybrides. Nous empruntons la notion de *FFA*, qui correspond en gros aux *convivial acts* de Leech (1983: 105), à Kerbrat-Orecchioni (1992, 1997) qui l'a proposée pour tenter de corriger la portée excessivement négative de la théorie de BL. En effet, on ne saurait confondre la politesse avec les stratégies d'atténuation des FTA, car il y a aussi la production d'actes positifs (les vœux, les compliments). "Ces actes valorisants pour les faces, que n'envisagent pas Brown et Levinson, nous proposons de les appeler "Face Flattering Acts" (ou FFAs)" (Kerbrat-Orecchioni, 1997: 132).

Les actes *hybrides* sont des actes dont le statut complexe comporte des conséquences contradictoires pour les faces.¹⁵ Par exemple, *inviter* est à la fois un FFA pour la face positive de A et un FTA potentiel pour la face négative de A: bien que L s'engage à lui servir un repas, à l'accueillir chez soi, etc., ce qui est une marque d'attention, il s'agit à la fois de la tentative d'imposer à A un certain comportement et d'une invasion territoriale. Il en va de même des conseils: pour A, c'est un FFA pour sa face négative (bénéfice pour A), mais un FTA pour sa face positive (atteinte à l'amour propre); quant à L, il fait un effort pour A (lésion de son territoire), mais il valorise sa face positive en exhibant à travers le conseil sa supériorité (violation de la loi de modestie). D'où les précautions du type *Est-ce que je peux te donner un conseil?* qui précèdent d'habitude le conseil.

Finalement, les *FNA* constituent la classe d'actes et/ou de textes qui sont neutres à l'égard de la politesse. D'où l'appellation *face neutral acts*.¹⁶ Comme nous l'avons dit plus haut, Leech ne dit pas pourquoi ces actes n'impliquent pas la politesse, mais il se limite à constater qu'il s'agit dans la plupart d'actes accomplis à l'écrit. A notre avis, pour trouver une solution satisfaisante à cette question, il faut s'interroger sur les conditions de réussite des actes en question. Penchons-nous sur les instructions. Contrairement, p. ex., à un mandat de comparution, L n'entend pas dicter à A sa conduite et A ne se sent pas obligé de faire quoi que ce soit lors de la consultation de la recette. Au contraire, l'utilisateur de la recette de cuisine agit de son plein gré et l'on peut admettre qu'il est prêt à suivre les instructions dans la mesure où il se trouve face à un problème culinaire qu'il ne saurait résoudre seul.¹⁷ L peut compter donc sur la pleine disponibilité de A sinon à suivre les instructions à la lettre, du moins à en prendre acte. Au fond, contrairement aux directives 'prototypiques', la question n'est pas de savoir *si* l'utilisateur d'un mode d'emploi est disposé à suivre les instructions, mais *de quelle manière* celui-ci va les

¹⁴ Pour Austin (1987: 14), les FAA représenteraient une sous-catégorie (*subset*) des FTA ("In FAAs, [...] rather it is a means of intensifying the threatening aspect of interaction"). A notre avis, il faut distinguer nettement entre le caractère potentiel d'un acte et sa réalisation effective: un FTA peut être soit atténué (FSA) soit accompli sans atténuation (*face-damaging act*, cf. Blum-Kulka, 1992: 264). Or, si une requête non atténuée crée un effet d'impolitesse, l'effet déclenché par une insulte est différent, puisque pour les FAA la politesse n'est pas pertinente.

¹⁵ Leech (1983: 146) parle de *ambivalent illocutions*.

¹⁶ Nous préférons nettement *face neutral acts* à la dénomination proposée par Leech (1983: 105). Si *collaborative acts* a le mérite de souligner que l'on reste à l'intérieur du comportement social harmonieux, *collaborative* fait penser malgré tout à un comportement jugé poli.

¹⁷ Il y a une structure conditionnelle sous-jacente du type "si tu veux obtenir le résultat visé, alors fais a, b, c, etc." (Rolf, 1993: 232). D'ailleurs, jusqu'au XVI^e siècle, les recettes allemandes explicitait cette structure conditionnelle (*So du wilt machen ein..., so nimm, trad. Si tu veux faire un..., prends alors...*) (cf. Hünecke, 1991). Dès lors, on pourrait appeler ces impératifs des impératifs conditionnels.

accomplir (Rolf, 1994: 223).¹⁸ L quant à lui se spécialise sur la *manière* dont A va accomplir l'action prévue. En d'autres termes, la condition préparatoire qui caractérise la plupart des actes directifs

"Il n'est pas certain, ni pour L, ni pour A, que A serait conduit de toute façon à effectuer C de lui-même" (Searle, 1972: 108)

n'est pas valable pour les instructions. Dès lors, on comprend pourquoi une instruction n'est pas un FTA pour la face négative de A: on ne porte pas atteinte à l'autonomie de A.

Nous avons rangé sous la rubrique des FNA le *commandement*, c'est-à-dire l'ordre institutionnel (p. ex., à l'armée). Pour le capitaine qui est investi d'une compétence légitime de donner des ordres la question n'est pas de savoir si le soldat est disposé à y obéir. Tout au plus la question est de savoir *quand* l'ordre sera exécuté. Lors de l'accomplissement de l'ordre ainsi que d'autres actes institutionnels "la relation d'autorité corrompt la condition essentielle: car ce qui est dit revient à essayer d'amener A à effectuer C en vertu de l'autorité qu'a L sur A" (Searle, 1972: 108). En principe, la fonction qui revient aux mots est donc celle d'activer l'obligation latente pour A de faire l'action requise. En outre, contrairement à la requête, il n'y a pas de négociation possible entre les interactants dans la mesure où les règlements militaires ont préalablement défini qui est censé donner un ordre à qui et sur quel type d'action peut porter l'acte (Hindelang, 1978: 261). Voilà pourquoi la question de la politesse des formes employées ne se pose pas:

"Bei den Äusserungsformen für Befehl ist nur wichtig, dass der Aufforderungsinhalt klar, knapp und situationsadäquat zum Ausdruck gebracht wird. Fragen der sozialen Adäquatheit bzw. der Höflichkeit der Aufforderungsformulierungen sind bei Befehlen nicht relevant" (Hindelang, 1978: 263).

Peut-on considérer que le commandement d'un officier n'est pas un acte menaçant pour la face du soldat? Comme la face de l'individu est sacrifiée sur l'autel du groupe et de la hiérarchie (Austin, 1987: 27), nous penchons plutôt pour une réponse négative. Cependant, même si l'on admettait que le commandement est potentiellement menaçant, tout porte à croire que cet acte ne peut pas être impoli du moment que l'officier non seulement a le droit mais également l'obligation d'exercer son autorité institutionnelle sur L dans le cadre de ses fonctions. De manière analogue, Linde écrit à propos des directives dans les carlingues des avions:

"However, it should be noted that in the cockpit situation, where there is a strict and known hierarchy of command, a request for action may be not at all face threatening compared to its effect in a more egalitarian or undefined social situation. In the cockpit situation, the effect of a request depends crucially on the status of the action requested: A request will not be face threatening if the action requested is one which the addressee should perform and which speaker has the right or the obligation to request" (Linde, 1988: 381).

Il en va de même des sentences des tribunaux. Bien qu'une condamnation soit quelque chose de désagréable en soi, l'énoncé que prononce le juge ne saurait apparaître comme impoli. Comme ces déclaratifs "exigent une position d'autorité du locuteur dans une institution extra-linguistique" (Vanderveken, 1988: 189), le juge condamne non pas en son propre nom, mais au nom de l'institution (sociale, religieuse, légale, etc.) qu'il représente. Voilà pourquoi la politesse n'est pas pertinente pour ce type d'acte:

"It would thus be totally out of place, and would undermine the force of the declaration, if (say) the priest baptizing were to hedge his words with politeness; changing 'I baptize you ..' into 'Could I baptize you...?'?" (Leech, 1983: 106-107).¹⁹

¹⁸ Cela a amené Mentrup à attribuer à l'instruction deux forces illocutoires (1982: 10): informative et directive. Nous pensons à tort, car tout acte directif contient une partie informationnelle. En effet, pour pouvoir amener A à faire quelque chose, il faut nécessairement que L lui donne une espèce d'instruction (*Passe-moi le sel*).

¹⁹ Contrairement à Leech, nous n'allons pas jusqu'à affirmer que tous les actes déclaratifs sont neutres à l'égard de la politesse. En effet, les déclaratifs 'privés' tels que *démissionner* peuvent donner lieu au travail de figuration.

5. DES FNA AUX MACRO-FNA: DES EXCEPTIONS APPARENTES

Considérer la textualité seulement du point de vue des actes de discours n'est pas sans présenter des inconvénients (cf. Adam, 1990: 103; Schlieben-Lange, 1988: 1209). En réalité, les choses sont plus complexes qu'on le croirait à première vue. Notre analyse nous a révélé qu'il existe des livres de recettes personnalisées où l'auteur tente d'instaurer un rapport de connivence avec ses lecteurs, la tentative d'instaurer une relation amicale, conviviale avec ses lecteurs:

Comme tous les Niçois, je ne suis pas une "folle de sauces", je ne m'emballerai pas pour ces chefs-d'œuvre tout de beurre, de crème, de fonds réduits, fleurons de la cuisine française. Moi, ce qui me plaît surtout, ce sont nos quelques rares sauces bien robustes où s'épanouissent l'ail et l'huile d'olive ... L'aioli. Je ne vous cacherai pas qu'il demande un peu d'application et qu'il peut vous faire la sale blague de s'effondrer. [...] Epluchez vous goussettes d'ail et, c'est important, enlevez le germe: croyez-moi, votre aioli se rappellera moins à votre bon souvenir dans les heures qui suivent si vous retirez ce germe (D. Fabre, *Les recettes de la Niçoise*).

Le travail relationnel auquel se livre L est sans doute censé signaler sa forte implication personnelle. Cependant, le travail relationnel ne doit pas être confondu avec le travail de figuration. Quoique les règles qui déterminent la construction de la relation interpersonnelle aient partie liée avec le système de la politesse (Kerbrat-Orecchioni, 1990: 157), il s'agit de deux aspects distincts de la composante relationnelle: le travail relationnel sert à la régulation de la relation interpersonnelle, c'est-à-dire des modes d'instauration d'une certaine distance horizontale (sur un mode intime ou distant) et verticale (égalitaire ou hiérarchique) et non pas à l'atténuation de la menace potentielle représentée par tel ou tel acte. De fait, s'il est vrai que les instructions sont entourées de considérations de tous genres, de la participation à d'éventuels problèmes, etc. les instructions elles-mêmes ne sont pas atténuées (*Epluchez vous goussettes d'ail*). En vérité, les procédés de minimisation et de maximisation (cf. Held, 1989) n'ont pas de prise sur les instructions. Si l'on formulait une consigne, une instruction de manière indirecte, elle emprunterait la forme réservée à une requête ou à une prière.

Ajoutons que même si l'on admettait que l'investissement personnel de L peut aller jusqu'à activer la politesse dans un genre neutre à cet égard, cela ne saurait remettre en cause notre thèse de la non-pertinence de la politesse dans la recette de cuisine. En effet, cette constatation s'accorderait parfaitement avec le fait que L peut, afin d'adapter le genre à ses visées, transgresser partiellement les contraintes du genre (cf. Charaudeau, 1992: 156). D'ailleurs, Lakoff (1989: 103) considère comme poli un comportement qui adhère au système de politesse qu'il soit attendu ou non dans tel ou tel contexte.

On pourrait également objecter que le pronom allocutif est le *vous* dit de politesse. A notre avis, le *vous* que l'on rencontre dans la plupart des recettes de cuisine est plutôt le fruit de la neutralisation de l'opposition tutoiement/vouvoiement en raison de la pluralité des destinataires. Pour preuve, L a le choix entre l'impératif et l'infinitif.

Eplucher et laver tous les légumes (pour les courgettes, laisser une languette de peau sur deux). Peler et écraser l'ail. Dans l'eau bouillante salée, faire cuire les pommes de terre [...] (Aioli de légumes, *Le guide Montagard*, p. 42).

On constate également que les rédacteurs des instructions relatives à la publication de manuscrits peuvent se livrer à un travail de figuration *rétrospectif*:

1. Manuscrits: doivent être dactylographiés en interligne 2. Le nom de l'auteur [...] figure à la fin de l'article [...] 3. Les citations simples sont entre guillemets. Les citations détachées du corps du texte sont rentrées et dactylographiées en interligne simple sans guillemets. Ordinateur: utiliser les guillemets « », sauf s'il s'agit d'une citation à l'intérieur d'une citation [...] 10. Textes en langues autres que le français: ne pas oublier que l'imprimeur (francophone) ne sait pas toutes les langues; il faut donc que le manuscrit soit parfaitement clair [...]. L'éditeur et la rédaction vous remercient de bien vouloir vous conformer à ces normes (*Versants*).

Le fait que le travail de figuration ne porte pas directement sur les consignes est un indice du fait que ce type d'acte constitue un FNA. Un phénomène analogue s'observe sur les emballages des produits surgelés où le travail de figuration porte sur l'invitation à lire les consignes et non pas sur les consignes elles-mêmes:

Veuillez suivre fidèlement nos conseils qui vous garantissent une Finizza savoureuse et croquante. Mode de cuisson: Enlever l'emballage et glisser la Finizza surgelée sur plaque dans le four non préchauffé (Finizza Toscana).

Or, comme la valeur illocutoire globale est déterminée par la valeur de l'AD, ces textes doivent également être considérés comme neutres du point de vue de la politesse. La présence d'une forme 'polie' nous oblige tout de même à admettre l'existence de plusieurs séquences du point de vue de la politesse au sein du même texte.²⁰ Cela ressort de manière frappante du mode d'emploi suivant. Alors que les consignes pour l'utilisation du magnétoscope sont formulées à l'impératif, à l'infinitif, par des formes déontiques, etc., ce qui semble parfaitement normal pour un macro-FNA, on relève également la présence de formes "polies" dans l'avertissement au client:

"Bienvenue!: Nous vous félicitons d'avoir porté votre choix sur le magnétoscope Sony SLV-330. Ce magnétoscope est le fruit de notre engagement à offrir des produits de qualité, à la pointe du progrès. Merci d'avoir choisi Sony [...] Sortez le magnétoscope du carton et déballez les accessoires. Vérifiez que vous avez tous les éléments suivants (Sony).

Certes, ce n'est pas pour se montrer soucieux des faces de leurs clients que les entreprises leur font ces "politesses", mais plutôt pour valoriser leur produit (Pelka, 1982: 89-91). Il n'en reste pas moins que, afin de pouvoir considérer ce mode d'emploi comme un macro-FNA, il est tout à fait plausible distinguer la séquence d'ouverture qui établit le contact et le corps de l'interaction. Or, il est tout à fait légitime d'admettre que c'est le corps de l'interaction qui détermine la nature du texte du point de vue de la politesse.

6. CONCLUSION

En constatant le caractère approximatif de la distinction "genres relationnels" et "genres transactionnels" pour expliquer l'émergence ou la suspension de la politesse, nous avons proposé de prendre en compte la *fonction communicative* des genres. En combinant cette conception fonctionnelle des genres avec la notion de *hiérarchie illocutoire*, nous avons dégagés cinq catégories de genres, parmi lesquels se trouvent les genres neutres à l'égard de la politesse (macro-FNA).

Le rôle que joue le dispositif communicatif sous-tendant la production des macro-FNA écrits dans la non-pertinence de la politesse n'est pas tout à fait clair. En effet, si la communication qui s'établit par le biais d'une lettre personnelle est différée, dans la recette de cuisine ainsi que dans la plupart des textes juridiques, des règlements, etc. elle est également unilatérale et 'désincarnée'. Elle se déroule en effet sur des bases impersonnelles et se caractérise par le fait que quiconque à n'importe quel moment peut venir occuper la place abstraite destinée à A. De surcroît, dans les textes de loi, le législateur n'est que le porte-parole d'un sujet collectif dont la figure peut être la société, l'institution (Cornu 1990). Il n'y a donc pas de *faces* concrètes mises en présence. En outre, dans les textes de lois, la validité des actes de discours est conditionnelle à la survenue d'une situation qui rend la contrainte opératoire. En même temps, il y a une permanence temporelle de la validité des actes de discours jusqu'à ce qu'une nouvelle loi l'invalide. Bref, le dispositif communicatif propre à ces genres est également a-temporel.

Quoi qu'il en soit, l'existence de macro-FNA ainsi que les restrictions considérables auxquelles est sujette la politesse nous obligent à remettre en cause la conception pessimiste de BL selon laquelle tout acte représenterait une menace *intrinsèque*. Tout porte à croire que l'actualisation ou non de la menace *potentielle* dépend des attentes dérivant des conventions inhérentes au genre mis à profit pour résoudre un problème communicatif (Linde, 1988: 381). La constatation de la pertinence ou non de la politesse dans tel ou tel genre discursif ne représente pourtant

²⁰ On admet pour la plupart des interactions trois séquences: (1) la séquence d'ouverture, (2) le corps de l'interaction et (3) la clôture (cf. Kerbrat-Orecchioni, 1990: 221). Pour ce qui est de la thèse de l'hétérogénéité textuelle, voir Adam 1992.

qu'un point de départ. En effet, au lieu d'exclure ces genres particuliers de notre domaine d'investigation, il faut au contraire tenter de dégager les facteurs ayant porté à ce type de convention. S'il est vrai que les conventions répondent aux besoins de la communauté, alors la découverte de ces facteurs nous apprendra sans doute quelque chose sur la fonction du genre en question dans la société, sur la politesse et, en dernier ressort, sur la société elle-même. Il va sans dire que dans les limites du présent article, nous n'avons pas pu apporter de réponse définitive à cette question complexe. Il est souhaitable que la voie dans laquelle nous nous sommes engagé soit explorée ultérieurement.²¹

RÉFÉRENCES:

- Adam, J.-M. (1990). *Eléments de linguistique textuelle*. Mardaga, Bruxelles.
- Adam, J.-M. (1992). *Les textes: types et prototypes: récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Nathan, Paris.
- Austin, P.J.M. (1987). *The dark side of politeness: A pragmatic analysis of noncooperative communication*. PHD, University of Canterbury, Christchurch.
- Bargiela-Chiappini, F. and Harris, S.J. (1996). Requests and status in business correspondence. *Journal of Pragmatics* 28, 635-662.
- Bilbow, G. (1995). Requesting Strategies in the cross-cultural business meeting. *Pragmatics* 5:1, 45-55.
- Blum-Kulka, S. (1987). Indirectness and politeness in requests: same or different? *Journal of Pragmatics* 11, 131-146.
- Blum-Kulka, S. (1992). The metapragmatics of politeness in Israeli society. In: *Politeness in Language. Studies in its History, Theory and Practice*. (Watts, R.J., Sachido, I. and Ehlich, K. (Eds.)), 255-280. Mouton de Gruyter, Berlin/New York.
- Brandt, M. and Rosengren, I. (1992). Zur Illokutionsstruktur von Texten. *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik* 22, 9-51.
- Brown, G. and Yule, G. (1983). *Discourse analysis*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Brown, P. and Levinson, S. C. (1978, 1987). *Politeness: some universals in language usage*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Hachette Education, Paris.
- Cornu, G. (1990). *Linguistique juridique*. Montchrestien, Paris.
- Dijk, T.A. van (1977). *Text and Context: Explorations in the Semantics and Pragmatics of Discourse*. Longman, London.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne* (2 vol.: 1. La représentation de soi. 2. Les relations en public). Minuit, Paris.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Minuit, Paris.
- Göpferich, S. (1995). *Textsorten und Technik: pragmatische Typologie. Kontrastierung - Translation*. Narr, Tübingen.
- Grice, H. P. (1975). Logic and Conversation. In: *Syntax and Semantics 3: Speech Acts*. (Cole, P. and Morgan, J.L. (Eds.)), 41-58. Academic Press, New York.
- Günthner, S. and Knoblauch, H. (1995). Culturally patterned speaking practices – The analysis of communicative genres. *Pragmatics* 5:1, 1-32.
- Held, G. (1989). On the role of maximization in verbal politeness. *Multilingua* 8-2/3, 167-206.
- Hindelang, G. (1978). *Auffordern. Die Untertypen des Aufforderns und ihre sprachlichen Realisierungsformen*. Kümmerle, Göppingen.
- Holmqvist, B. and Andersen, P.B. (1987). Work language and information technology. *Journal of Pragmatics* 11: 327-328.
- Hünecke, R. (1991). Zur diachronen Veränderung von Textsorten. *Textlinguistik* 16, 147-152.

²¹ La présente étude a été menée dans le cadre d'un projet de recherche plus vaste sur la politesse dans les textes écrits, qui est subventionné par la Kommission zur Förderung des akademischen Nachwuchses des Kantons Zürich. Je tiens à remercier sincèrement Jérôme Meizoz et Stephan Schmid qui ont contribué à améliorer la qualité de mon texte.

- Jorgensen, J. (1996). The functions of sarcastic irony in speech. *Journal of Pragmatics* 26, 613-634.
- Kasper, G. (1990). Linguistic Politeness. Current Research Issues. *Journal of Pragmatics* 14, 193-218.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990, 1992). *Les Interactions verbales*, t. 1 et 2. Colin, Paris.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1997). Le traitement des actes de langage en analyse des conversations: l'exemple du remerciement. In: *Dialogue Analysis: Units, relations and strategies beyond the sentence*. (E. Weigand (Ed.)), 129-143. Niemeyer, Tübingen.
- Lakoff, R. (1977). What You Can With Words: Politeness, Pragmatics, and Performatives. In: *Proceedings of the Texas Conference on Performatives, Presupposition, and Implicatures*. (A. Rogers, B. Wall and J.P. Murphy (Eds.)), 79-105. Center for Applied Linguistics, Arlington.
- Lakoff, R.T. (1989). The limits of politeness: Therapeutic and courtroom discourse, *Multilingua* 8, 101-129.
- Lakoff, R.T. (1990). *Talking Power: the politics of language*. Basic Books, New York.
- Lavadera, B. R. (1988). The Social Pragmatics of Politeness Forms. In: *Sociolinguistics/Soziolinguistik*, vol.2. (Ammon, Dittmar and Mattheuer (Eds.)), 1196-1205. Walter de Gruyter, Berlin/New York.
- Leech, G. N. (1983). *Principles of Pragmatics*. Longman, London and New York.
- Linde, C. (1988). The quantitative study of communicative success: Politeness and accidents in aviation discourse. *Language in Society* 17-3, 375-399.
- Manno, G. (1995). La politesse et l'urgence: heurs et malheurs de la gestion de séquences non préférentielles dans les jeux télévisés. *Studi Italiani di linguistica teorica e applicata*, anno XXIV, nr. 3, 509-528.
- Manno, G. (à paraître). Savoir refuser à l'écrit: analyse d'un enchaînement non préféré de macro-actes de discours.
- Mentrup, W. (1982). Gebrauchsinformation — Sorgfältig lesen! In: *Anweisungstexte*. (Grosse, S. and Mentrup, W. (Eds.)), 9-55. Narr, Tübingen.
- Motsch, W. (1996, Ed.). *Ebenen der Textstruktur: sprachliche und kommunikative Prinzipien*. Niemeyer, Tübingen.
- Nef, F. (1980). Note pour une pragmatique textuelle. *Communications* 32, 183-189.
- Pelka, R. (1982). Sprachliche Aspekte von Bedienungsanleitungen technischer Geräte und Maschinen. In: *Anweisungstexte*. (Grosse, S. and Mentrup, W. (Eds.)), 77-103. Narr, Tübingen.
- Penmann, R. (1990). Facework & Politeness: Multiple Goals in Courtroom discourse. *Journal of Language and Social Psychology*, Vol. 9, Nos 1-2, 15-38.
- Raible, W. (1987). Sprachliche Höflichkeit. Realisierungsformen im Deutschen und im Französischen, *ZFSL*, 97, 2, 145-168.
- Rolf, E. (1993). *Die Funktionen der Gebrauchstextsorten*. Walter de Gruyter, Berlin/New York.
- Rosengren, I. (1987). Hierarchisierung und Sequenzierung von Illokutionen: zwei interdependente Strukturierungsprinzipien bei der Textproduktion. *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung* 40, 28-44.
- Schlieben-Lange, B. (1988). Text. In: *Sociolinguistics/Soziolinguistik*, vol.2. (Ammon, Dittmar and Mattheuer (Eds.)), 1205-1215. Walter de Gruyter, Berlin/New York.
- Searle, J.R. (1972). *Les actes de langage*. Hermann, Paris (trad. de l'anglais: *Speech Acts: an Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge: Cambridge U.P. 1969).
- Searle, J.R. (1982). *Sens et expression*. Minuit, Paris (trad. de l'anglais: *Expression and Meaning: Structures in the Theory of Speech Acts*. London: Cambridge U.P. 1979).
- Searle, J.R. and Vanderveken, D. (1985). *Foundations of illocutionary logic*. Cambridge U.P., Cambridge.
- Vanderveken, D. (1988). *Les actes de discours*. Mardaga, Bruxelles.
- Weinrich, H. (1986). *Lügt man im Deutschen, wenn man höflich ist?* Duden-Verlag, Mannheim.
- Wolfson, N. (1988). The bulge: A theory of speech behaviour and social distance. In: *Second language Discourse: A Textbook of Current Research*. (Fine J. (Ed.)), 21-38. Ablex, NJ: Norwood.
- Yli-Jokipii, H. (1994). *Requests in professional discourse: A cross-cultural study of British and Finnish business writing*. Suomalainen Tiedeakatemia, Helsinki.
- Yule, G. (1996). *Pragmatics*. Oxford University Press, Oxford.